

OCCUPATION DES LOCAUX

Les établissements sont ouverts.

Tous les étudiants peuvent avoir des cours en présentiel.

Toutefois, il convient de limiter à 75% le nombre maximum d'étudiants présents de manière simultanée sur le campus.

Les étudiants des premières années et de fin de cycle sont prioritaires pour le présentiel.

Les services sont assurés dans le respect des règles d'hygiène préconisées.

CIRCULATION

En sens unique dans la mesure du possible et toujours fléché.

Port du masque obligatoire

MESURES GENERALES

- Hygiène des mains obligatoire;
- Port du masque obligatoire dans tout l'établissement excepté au moment de boire ou de manger;
- Port de la visière autorisé pour raisons médicales;
- Privilégier, si possible, des locaux et places fixes pour les étudiants

ACTIVITÉS

Activités d'apprentissage et d'évaluation en présentiel et à distance possibles

GROUPE < 50

Port du masque obligatoire.

Distance physique de minimum 1m en classe.

AERATION

Pause toutes les 1h30 + aérer local pendant 15 min.

Maximum 3h d'activités d'apprentissage ou d'évaluation en continu dans le même local.

NETTOYAGE ET DESINFECTION

Nettoyage minimum une fois par jour ;
Désinfection du matériel et des surfaces utilisées au minimum après chaque changement d'utilisateur par l'utilisateur qui cesse de l'utiliser

DES SYMPTÔMES COVID-19?

Si vous avez des symptômes tels que de la fièvre, de la toux ou des difficultés à respirer, vous êtes peut-être porteur du coronavirus

Restez à la maison, dès leur apparition.

Appelez votre médecin généraliste et prévenez le CPAB (02 511 01 09 ou info@cpab.be)

Si un de vos proches est dépisté positif, mettez-vous spontanément en quarantaine.

Appelez votre médecin généraliste et prévenez le CPAB (02 511 01 09 ou info@cpab.be)